

Carrière Palat

Schiste du Rouergue

— Saint Hippolyte —

ARDOISE DE LA TRUYERE

Ardoise de caractère

Palat Roger et fils
La Capelle
12140 Saint-Hippolyte
05 65 66 00 08



REFAIRE

UN TOIT



Refaire un toit en ardoise de pays, c'est :

Conserver le caractère historique et original d'un bâtiment,

Contribuer à une économie circulaire locale,

Inscrire son projet dans la durée.

CONTACT :
Carrière Palat
05 65 66 00 08

Réalisations à découvrir sur :
carriere-palat.com

Produit aussi des dalles et des pierres à bâtir



La Carrière Palat fournit :

- les couvreurs,
- les maçons,
- les artisans,
- les entreprises de travaux publics,
- les collectivités.

Les établissements Palat exploitent et travaillent le schiste depuis plusieurs générations.

Sur demande, et en respectant les contraintes de résistance et de manipulation du schiste, nous pouvons réaliser des coupes personnalisées, en tenant compte du choix des couleurs, gris argenté, gris bleuté, mordoré.

Pour des utilisations intérieures ou extérieures.

Après traitement le schiste peut être facilement utilisé dans les pièces d'eau, douches, salles d'eau, cuisines, etc, mais aussi dans les salons, autour des cheminées, appui de fenêtres, encadrement de portes, plinthes, décorations murales, etc.

La réalisation ou la rénovation des toitures reste le domaine d'utilisation le plus connu du schiste par l'intermédiaire des lauzes.

Des aménagements extérieurs esthétiques et de qualité peuvent également utiliser des pavés ou des plaques de schiste, avec toujours de grandes possibilités de création par le mélange des teintes et l'esprit flatteur du matériau.

Sur mur béton en finition, en dallage pour terrasses, accès de garage, allées, cours intérieures, extérieures, mur de soutien, tour de piscines, tables, bancs, etc...



A SAVOIR !

Les travaux de restauration peuvent faire l'objet de plusieurs soutiens financiers : une défiscalisation par le biais d'une labellisation de la Fondation du Patrimoine et/ou une aide du Conseil départemental de l'Aveyron.

Pour bénéficier de la défiscalisation et/ou de l'aide du Conseil départemental de l'Aveyron, avant toute autre démarche, contactez les services de l'Architecte des Bâtiments de France :

UDAP Aveyron au 05 65 68 02 20

C'est l'ABF qui étudie avec le propriétaire son projet et accompagne le dossier de demande de défiscalisation.



Fondation du Patrimoine :

www.fondation-patrimoine.org

midipyrenees@fondation-patrimoine.org

Le Label Avec Incidence Fiscale (LAIF) permet à un propriétaire privé détenteur d'un bien immobilier présentant un intérêt patrimonial et non protégé au titre des Monuments Historiques, de bénéficier de déductions fiscales, et d'une subvention, pour des travaux projetés de restauration traditionnelle de l'extérieur de son immeuble patrimonial (principalement le clos et le couvert)*.



**Modalités du Label pour les propriétaires privés :*

Vous pouvez déduire de votre revenu global imposable :

- 50 % du montant total des travaux labellisés (par exemple : si vous réalisez 6400€ TTC de travaux, vous pourrez en déduire 3200€),

- 100 % pour ceux ayant obtenu au moins 20% de subventions publiques et/ou privées (mécénats) // (par exemple : si vous réalisez 10 000€ TTC de travaux et que vous mobilisez 2000€ (soit 20%) de subventions, 8000€ pourront ainsi être déduits).»



Pour toutes informations sur l'intervention du Conseil départemental de l'Aveyron :

Tél : 05 65 75 82 55

Tél : 05 65 75 82 56

